

Banques L'état de santé des banques marocaines est-il aussi brillant qu'on le croit ? Les avis divergent en fonction de nombreux paramètres d'ordre à la fois objectif et subjectif. Dans son dernier rapport, Fitch Ratings a émis un avis tranché là-dessus en confirmant que la détérioration de la qualité des actifs rend vulnérable la viabilité des banques marocaines. PAR **ABDELHAFID CHENTOUF**

Impayés bancaires : la situation est-elle inquiétante ?

Pour la deuxième année consécutive, l'agence de notation Fitch Ratings porte un jugement sévère sur le secteur bancaire marocain en mettant l'accent sur la « faible qualité des actifs, la concentration des crédits et l'insuffisance des fonds propres ». L'agence britannique estime que le taux des impayés est inquiétant. Pour les sept plus grandes banques marocaines, le ratio moyen des prêts douteux/ prêts bruts est resté juste en dessous de 10% au cours des cinq dernières années. C'est beaucoup plus élevé que sur les marchés développés.

Les analystes de Fitch Ratings estiment que la situation « pourrait être pire étant donné que la robustesse des modèles de perte de crédits attendus pour calculer les prêts IFRS 9 étape 3 doit encore être testée au fil du temps ». Le risque lié aux actifs est exacerbé par le risque élevé de concentration lié à un seul débiteur du secteur, ajoute l'agence de notation. A la fin du premier semestre 2018, les 20 prêts les plus importants représentaient en moyenne 20% de l'encours des prêts des banques notées. Et pour attirer davantage l'attention sur la vulnérabilité du secteur bancaire, l'agence de notation ajoute qu'elle n'aurait pas maintenu sa note, si les banques ne pouvaient pas



impayés se trouve déjà à un stade qui rend très difficile leur recouvrement.

En termes de couverture des créances en souffrance, les données de BAM font ressortir que les provisions pour créances en souffrance ont enregistré une hausse de 4,7% en 2017, après 9,1% une année auparavant. Le taux de couverture s'est amélioré ainsi de 2 points en augmentant à 71%.

Reste que ce constat mérite d'être nuancé puisque les créances en souffrance, calculées sur une base consolidée, ont enregistré une hausse de 3,7% en 2017, contre 6,4% en 2016 et 10,4% en 2015, dégageant un taux de risque de 8,3% contre 8,4% en 2016 et seulement 6,2% en 2012. Et ce qui mérite d'être souligné, est que les créances compromises représentent 85% des créances en souffrance, ce qui veut dire que la grosse partie des

créances compromises ont enregistré une hausse de 4,7% en 2017, après 9,1% une année auparavant. Le taux de couverture s'est amélioré ainsi de 2 points en augmentant à 71%. Ce taux est de 76% pour les créances compromises, 57% pour les créances douteuses et 12% pour les créances pré-douteuses. Quant à la problématique de concentration des crédits, le rapport BAM fait ressortir que les engagements des banques vis-à-vis des grands risques ont atteint 355 milliards de dirhams, soit l'équivalent de 2,9 fois les fonds propres des banques contre 3,4 fois en 2014 et 3,8 fois il y a une dizaine d'années. Cette évolution montre, dit la Banque Centrale, que la concentration des portefeuilles est en net repli. ■

→ Evolution du taux des créances en souffrance (%)



→ Evolution de la structure des créances en souffrance par catégorie sur une base sociale (%)

